

Réunion du 02 mars 2021

Ghislaine DEMEURE, présidente, Bernard BERNIER, trésorier, Chantal CERISIER, vice présidente, Jean-Marie BERNIER, vice président, Jacques DECOURTRAY, vice président, Marie-Françoise MEYER, secrétaire

Avant chaque réunion de bureau, nous demanderons au Comité Directeur s'il a des questions, nous établirons un ordre du jour et enverrons au tous les membres (bureau et Comité Directeur) les compte rendus.

- *Vigilance orange* : quelle décision ? si cela concerne la météo (fortes pluies, orages, fortes chaleurs) et en cas de grand froid, nous annulerons les randonnées ; en cas de crues, c'est l'animateur référent qui prendra la décision après avoir analysé les risques (ex. passage près d'un cours d'eau). Le site de météo France (vigicrues) peut nous apporter des renseignements précis en la matière.
- *Animateur référent* : nous allons désigner une personne par activité, responsable des animateurs ; par ailleurs, il sera chargé de faire remonter les informations et de distribuer les licences auprès des adhérents.

Proposition :

Bernard pour la marche nordique

Françoise pour la randonnée pédestre

Jean-Pierre pour le cyclotourisme

Nicole pour le Taï Chi et Qi Gong

Alain pour le tir à l'arc

Gilles pour le ping pong

Madeleine pour la danse et la gymnastique

- *Formations* : référent Jean-Marie pour toutes les activités
En ce moment il n'y a aucun stage prévu pour FCB (Claudine, Chantal, Bruno)
PSC1 à programmer pour Gilles et Françoise
Des stages sont prévus pour plusieurs animateurs.
L'autorisation pour le remboursement des frais de déplacements doit impérativement être demandée avant le départ en formation à Monique TELLIEZ du CODERS.
- *Recrutement de nouveaux animateurs* : c'est l'affaire de tous afin d'assurer la pérennité du club. Dès le retour à la « normale », nous passerons une annonce sur le site en indiquant les coordonnées de Jean-Marie référent en la matière.
- *Site du SARS* :
Nous pensons y mettre les photos des animateurs référents ainsi que leur numéro de portable, l'organigramme, le règlement intérieur ainsi que les statuts.
Nous allons demander aux adhérents de bien vouloir communiquer leurs coordonnées téléphoniques à l'animateur responsable d'activité.

- *Liste des tâches des animateurs* : Jean-Marie s'en occupe et nous enverra sa proposition.
- *Vérificateurs aux comptes* : Francine VANNESTE est toujours d'accord pour continuer, Evelyne DEWINE la secondera.
- *Organisation des groupes de 5 personnes/animateur*
Pour la marche nordique, Bernard constituera les groupes avant d'être sur le terrain. Nous demanderons l'avis de Françoise pour les randonnées pédestres.
- *Encadrement de la petite rando du vendredi après-midi* : Bernard va solliciter par le biais du site les animateurs en randonnées pédestres afin de trouver des volontaires.
- *Nouvelles inscriptions* : nous devons modifier le bulletin d'inscription. Les secrétaires vont travailler sur le sujet.
- *Carte découverte de 3 mois*: Jean-Marie va se renseigner à ce sujet ; nous en discuterons ultérieurement.
- *La Charte* doit être intégrée dans le prochain règlement intérieur.
- *Rôle des vices présidents et des commissions* :
Les commissions auront un rôle d'étude, de propositions, sans pouvoir de décision. Le responsable de commission aura pour mission d'organiser la communication au sein de son groupe ainsi que l'animation, d'informer le bureau de l'état d'avancement des travaux et de lui faire part des problèmes évoqués.
Commission formation, responsable Jean-Marie qui sera chargé d'évaluer les besoins en formations, de recyclages éventuels.
Commission développement : besoin en matériel.
Commission communication : publicité, communication avec les medias etc.... Jacques en serait le responsable, Chantal propose de créer un compte facebook
Commission événementielle : elle sera chargée de participer aux événements dans les différentes communes, d'organiser des repas, de participer aux forums des diverses associations, d'organiser des marches découvertes, des rencontres inter clubs...
Commission sportive et médiation : elle pourrait s'occuper de la gestion des infrastructures (voir si Madeleine serait intéressée), de la gestion des conflits, voire des mesures disciplinaires.
Nous devons rechercher des responsables pour 3 des commissions évoquées.